Clis
Comité Local d'Information et de Suivi
du Laboratoire de Bure

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 18 mai 2026 – PROCES-VERBAL

Étaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller départemental de la Meuse, Président du CLIS,
- M. Denis STOLF, personnalité qualifiée, vice-président,
- Mme Danielle COMBE, conseillère départementale de la Meuse, vice-présidente,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller départemental de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Damien THIERIOT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- Mme Pauline FREMON, commune de Saudron,
- Mme Claire PEUREUX-VALANT, Maire de Paroy sur Saulx,
- M. Laurent PEPIN, maire d'Osne le Val,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Michel PELTIER, CGC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Mathieu RIQUART, ASNR,
- Mme Pauline FOURNIER, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET et Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Était représentée :

- Mme Sylvie ROCHON, conseillère départementale de la Meuse.

Étaient excusés :

- M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse,
- M. Philippe MANGIN, conseiller régional Grand Est,
- M. Benoît DEJAIFFE, conseiller départemental de la Meuse,
- M. Franck RAIMBAULT, conseiller départemental de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- Mme Juliette GEOFFROY, CEDRA.

Étaient invités :

- M. Robert FERNBACH, président de la commission « Risques »,
- M. Christophe PETITJEAN, commissaire aux comptes.

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC – Tél : 03 29 75 92 36/ 06 07 85 28 73 - E-mail : bj@clis-bure.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE - Tél : 03 29 75 98 54 - E-mail : sj@clis-bure.fr

www.clis-bure.fr

SIRET : 508377439000 15 – APE : 7120B

1) Approbation du PV du CA du 24 novembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24 novembre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Désignation des vice-présidents, du trésorier et du trésorier adjoint

M. CANOVA propose que les désignations se déroulent de la manière suivante : s'il n'y a qu'un(e) seul(e) candidat(e), le vote se fera à main levée. En cas de candidatures multiples, le vote se fera à bulletin secret.

Pour le poste de premier vice-président, M. STOLF est l'unique candidat. Il est élu avec 12 voix pour et deux abstentions. Pour le poste de deuxième vice-président, Mme COMBE est l'unique candidate. Elle est élue avec 12 voix pour et deux abstentions.

Pour le poste de trésorier, M. OLLIVIER est l'unique candidat. Il est élu avec 13 voix pour et une abstention. Pour le poste de trésorier adjoint, M. THERIN est l'unique candidat. Il est élu avec 13 voix pour et une abstention.

Il est rappelé que les mandats sont de deux ans.

3) Rapport d'activités et arrêté des comptes 2025

M. CANOVA rend compte des activités du CLIS au cours de l'année passée (document joint) particulièrement riche, avec une très forte implication des membres.

M. OLLIVIER fait le même constat au regard des comptes 2025 (joints également), avec notamment une augmentation conséquente de la valorisation du bénévolat. Les lignes « Etudes et recherches » (expertises dans le cadre du dossier de DAC) et « Annonces et insertions » et « Publications » (les deux liées en partie aux 25 ans du CLIS) sont en nette hausse.

Il souligne la nécessité de réfléchir au devenir du CLIS, dans la perspective d'une autorisation accordée à l'ANDRA de construire le centre de stockage et de la mise en place d'une CLI. M. CANOVA indique que cette réflexion est déjà lancée, avec l'idée de fusionner le CLIS et la potentielle future CLI, et qu'une rencontre avec le ministère devrait être programmée prochainement.

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC – Tél : 03 29 75 92 36/ 06 07 85 28 73 - E-mail : bj@clis-bure.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE - Tél : 03 29 75 98 54 - E-mail : sj@clis-bure.fr

www.clis-bure.fr

SIRET : 508377439000 15 – APE : 7120B

M. OLLIVIER s'interroge sur l'intérêt de conserver les locaux de Bar le Duc. En cas d'arrêt de la location, M. FLEURY propose, sachant que des commissions, pour des raisons pratiques, se réunissent à Bar le Duc, que le CLIS loue (par exemple au Centre d'affaires où se trouvent les locaux) à l'année une salle pour un nombre donné de réunions. Selon M. CANOVA, le conseil départemental pourrait également mettre une salle à la disposition du CLIS en tant que de besoin. Il signale toutefois que la décision de recentrer le CLIS à Bure dépend de la réalisation des travaux prévus pour aménager des sanitaires dans le lavoir. Le maire sera contacté pour connaitre le planning de ces travaux.

Enfin, MM. OLLIVIER et PETITJEAN précisent que l'arrêté des comptes 2025 sera légèrement modifié pour intégrer les provisions qui doivent être faites pour les indemnités de départ à la retraite accordés aux salariés (décision du CA du 22 septembre 2025).

Sous réserve de cette modification, l'arrêté des comptes 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4) Programme d'activités 2026 et budget prévisionnel correspondant

M. CANOVA fait part des propositions d'activités pour 2026 (document joint), et invite les membres à le compléter, avant qu'il soit soumis à l'assemblée générale lors de la réunion du 8 juin. Pour cette année, compte-tenu du renouvellement des représentants des communes au CLIS, une réunion d'information qui leur est destinée est prévue le 3 juin.

Concernant les travaux des commissions, M. FLEURY souhaite que la commission « Environnement-Santé » soit informée de l'avancement de la réalisation de l'état de référence sanitaire. Il s'interroge sur l'implication de Santé publique France et redoute un désengagement de l'Etat. Un point sera fait avec l'ARS et Santé publique France avant de réunir la commission.

Pour la commission « Risques », M. FERNBACH indique que les AG de mai et juin sont consacrées à la présentation des rapports de M. NIEMEYER et de l'IEER. La commission devra se pencher sur la question de la valorisation de ces études auprès des acteurs tels que l'ASNR, la CNE, le HCTISN ou l'OPECST, tout en essayant de surmonter la difficulté de rendre accessible au grand public, en raison de la complexité des sujets traités.

M. STOLF propose que la commission « Aménagement du territoire » se réunisse prochainement afin d'évoquer l'avancement du DR0 et le thème des transports, avec une intervention de l'ANDRA.

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC – Tél : 03 29 75 92 36/ 06 07 85 28 73 - E-mail : bj@clis-bure.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE - Tél : 03 29 75 98 54 - E-mail : sj@clis-bure.fr

www.clis-bure.fr

SIRET : 508377439000 15 – APE : 7120B

M. OLLIVIER présente le budget prévisionnel 2026, avec principalement une diminution de la ligne « Etudes et recherches » et une augmentation des lignes « Publications » et « Déplacements ». Ce projet sera également mis à jour pour tenir compte de la provision pour les indemnités de départ à la retraite.

5) Prochaine Lettre du CLIS

Le projet a été diffusé aux membres du CA et n'appelle pas d'observation particulière. Il porte sur les rapports IEER et Niemeyer. M. JAQUET précise que la partie consacrée au rapport de M. Niemeyer doit encore être modifiée. Une nouvelle version sera envoyée aux membres du CA, de la commission « Risques » et de la commission « Communication » pour validation le plus tôt possible, la parution des encarts dans la presse étant programmée pour le 31 mai.

6) Mission du commissaire aux comptes

M. CANOVA indique que le mandat de 6 ans de M. PETITJEAN arrive à échéance cette année. Il propose de demander à l'AG de renouveler le mandat de FIDUREX pour les 6 prochaines années. Les membres du CA approuvent cette proposition.

7) Questions diverses

M. LHERITIER s'étonne de l'information reprise dans l'article de l'Est Républicain paru ce jour, selon laquelle le CLIS aurait demandé le maintien de l'enquête publique à la date initialement prévue, à savoir cet automne. Apparemment, l'Est républicain et le JHM n'ont pris en compte qu'une partie de la lettre ouverte adressée au préfet de la Meuse sur ce sujet. Faisant suite à une observation de M. THERIN, M. CANOVA estime que les membres du CLIS s'exprimant à titre personnel n'ont pas à demander d'autorisation avant de répondre à des journalistes.

A Bure, le 26 octobre 2026

Le Président,



Jean-Louis CANOVA

18 Avenue Gambetta – 55000 BAR LE DUC – Tél : 03 29 75 92 36/ 06 07 85 28 73 - E-mail : bj@clis-bure.fr

Le Lavoir. Rue des Ormes 55290 BURE - Tél : 03 29 75 98 54 - E-mail : sj@clis-bure.fr

www.clis-bure.fr

SIRET : 508377439000 15 – APE : 7120B